

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Le mouvement revendicatif
du Bâtiment de la Loire

TONY PEYRE

Fréquence d'accidents mortels
dans le Bâtiment

P. DICHAMP

Cinquante ans
de syndicalisme universitaire

Souvenirs de MARTHE PICHOREL,

G. THOMAS. — Le congrès interdit de 1917.

Le rôle social de l'instituteur, par J. DUPERRAY

Pas plus de colonies
en Europe qu'en Afrique !

R. LOUZON

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 600 fr.
Un an 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne
14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Tous les soirs, de 18 à 19 heures
le samedi, de 17 à 19 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS
notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 99 - Novembre 1955

Puissant mouvement revendicatif des travailleurs du Bâtiment de la Loire	T. PEYRE
En Argentine : Situation et perspectives du mouvement ouvrier	L. MERCIER
Lettre d'Italie : Retour à l'autonomie syndicale ?	A. CARBONARO
Fréquence d'accidents mortels dans le Bâtiment	P. DICHAMP
Un cinquantenaire syndicaliste	R. H.
Quelques souvenirs	Marthe PICHOREL
Un congrès qui a fait date	G. THOMAS
Le congrès fantôme de la Fédération de l'Enseignement en août 1917	Notes prises par Hélène BRION
Le rôle social de l'instituteur	J. DUPERRAY
Parmi nos lettres	
Lettre du Maroc	LE MOGREBIN
Une lettre d'un camarade parisien. (Réponse de R.L.).	
Notes d'économie et de politique	
Merci, maréchal ! — Un autre souverain rentre d'exil. — Pas plus de colonies en Europe qu'en Afrique ! — Bao Dai ne veut pas du sort de Maximilien. — Une gourgardine qui renie ses origines	R. LOUZON
Propos internationalistes	
Deux systèmes et les chances du socialisme	R. HAGNAUER
Chronique du pelé	A. FERDOUSSE
La vie des cercles	
Cercle Zimmerwald : Réunion du 23 octobre 1955 (Angelica Balabanov, Alfred Rosmer, Pierre Monatte).	

LA LIGUE SYNDICALISTE

La Ligue syndicaliste se propose :

- 1) De travailler à la renaissance du syndicalisme révolutionnaire en faisant prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat ; d'unir les militants de bonne volonté à quelque organisation qu'ils appartiennent ; de leur rappeler que le syndicat est le groupement essentiel de la classe ouvrière et son meilleur outil pour la revendication et pour la révolution ;
- 2) De défendre l'indépendance du syndicalisme à l'égard du patronat et du gouvernement comme à l'égard des partis. La charte d'Amiens vaut en 1952 comme en 1906. La théorie de la direction unique du parti et des syndicats, c'est-à-dire du rôle dirigeant du parti, conduit la C.G.T. à n'être qu'un instrument entre les mains du parti stalinien et par là de l'Etat policier totalitaire russe. La politique de la présence sans mandat ni garanties rend la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C. dépendantes du gouvernement et les fait participer à son impuissance ;
- 3) De rappeler que l'unité syndicale brisée aujourd'hui se referra le jour où les travailleurs auront repris en main leurs organisations, mais qu'elle implique une maison confédérale habitable pour tous les syndiqués, la démocratie syndicale étant respectée du haut en bas de la Confédération, les fonctionnaires syndicaux ne se considérant pas comme une bureaucratie omnipotente et ne regardant pas les syndiqués comme de simples contribuables ;
- 4) De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, en préconisant la formation de Cercles d'études syndicalistes ; en démontrant, dans la pratique journalière, qu'étudier et bien se battre ne s'excluent

- pas, au contraire. L'expérience de ces trente dernières années devrait avoir appris à tous que l'expropriation des expropriateurs ne suffit pas à assurer l'émancipation des travailleurs ; qu'il faut poursuivre en même temps, selon la formule de Peloutier, « l'œuvre d'éducation morale, administrative et technique nécessaire pour rendre viable une société d'hommes libres » ;
- 5) De lutter contre le chauvinisme qui déferle jusque dans les diverses Confédérations et les diverses Internationales syndicales. La place des travailleurs n'est ni derrière l'impérialisme américain ni derrière l'impérialisme russe. Elle est derrière une Internationale syndicale ne confondant pas son rôle avec celui du Kominform qu'avec celui du Bureau international du Travail ou de l'Organisation des Nations Unies. Une Internationale qui appelle avec plus de force qu'il y a cent ans les prolétaires de tous les pays à s'unir, qui n'attende pas le fracas de la troisième guerre mondiale pour renouveler le geste de Zimmerwald. Chaque effort donné à une institution gouvernementale est un effort volé au syndicalisme et à l'internationalisme prolétarien ;
 - 6) De rappeler sans relâche que le syndicalisme ne peut s'édifier avec puissance que sur les triples fondations de l'indépendance, de la lutte de classes et de l'internationalisme ; qu'il n'a pas le droit de trahir, le jour où il a grandi, les espérances qu'il avait fait briller aux temps de sa jeunesse ;
 - 7) Enfin de ne pas permettre que soit confondu le monde socialiste à forger avec le bagne policier du soi-disant pays du socialisme ; de maintenir vivant le précepte de la Première Internationale : l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Puissant mouvement revendicatif des travailleurs du Bâtiment

Engagée depuis 8 semaines, la bataille continue

A la mauvaise foi patronale...

Lorsque le 20 septembre 1951 fut signé le dernier accord de salaires de la Loire, le président du syndicat des Entrepreneurs déclara que ce n'était qu'une étape qui serait suivie d'autres vers la revalorisation des salaires insuffisants du Bâtiment.

Cette déclaration était faite en réponse aux arguments développés par notre syndicat C.G.T.-F.O. du Bâtiment et que les employeurs n'avaient pu infirmer.

Quatre années devaient se passer sans que cette promesse, rappelée deux fois par an, par notre syndicat, fût tenue. Même la discussion de la convention collective a dû être interrompue, la délégation patronale revenant à chaque commission paritaire sur ce qui avait été concédé à la précédente.

L'esprit rétrograde n'avait fait que se renforcer chez les patrons, chaque velléité d'offrir quelques miettes aux ouvriers était aussitôt anéantie par les irréductibles. Les patrons un peu plus intelligents se retirèrent progressivement pour laisser la place aux « petits margoulins incapables », en pensant qu'au fond ces « pingres » sauraient mieux qu'eux-mêmes dresser un mur aux revendications ouvrières, ce qui leur permettrait de jouer les généreux en donnant « gracieusement » quelques primes « bénévoles » aux ouvriers de leurs grosses entreprises.

C'est dans cette ambiance que des pourparlers furent engagés au printemps dernier. Le 24 mai les patrons acceptaient de réunir la commission paritaire pour discuter des salaires. Le président patronal, nouvellement promu depuis huit jours, un menuisier qui à chaque commission paritaire ne savait que dire non ! et même quitter la salle lorsque ses collègues acceptaient 50 centimes de concession, lut une déclaration indiquant que les salaires ne pourraient être revus que lorsque le gouvernement accepterait que les augmentations soient intégrées dans les prix.

La mise en garde que nous lui avons lancée sur le danger de persister dans cette attitude négative lui fit hausser ironiquement les épaules. Le 16 août, notre syndicat réclamait une nouvelle rencontre, compte tenu de l'assouplissement au blocage des prix accepté par le gouvernement et le mécontentement grandissant des travailleurs, galvanisés par l'action des Nazairiens. Par la même occasion nous convoquions les syndicats C.G.T. et C.F.T.C. pour leur proposer de défendre en commun les bases revendicatives que nous avions établies, à savoir :

1) Un barème de salaire allant de 142 fr. au manoeuvre du bâtiment à 214 fr. à l'ouvrier hautement qualifié ;

2) Une garantie minimum d'augmentation de 30 francs de l'heure sur les salaires réels ;

3) La signature de la convention collective départementale sur la base du projet établi par notre syndicat.

L'accord se fit sur ces bases, ce qui n'empêcha pas le syndicat C.G.T. de distribuer un tract qui préconisait les 146-174 francs de Saint-Nazaire et 25 francs sur les salaires réels. Dans la Loire il était incontestable que compte tenu de l'abondance des manoeuvres (chômage et Nord-Africains) et de l'insuffisance d'ouvriers qualifiés, il était dangereux, pour l'unité de l'action, d'exiger 146 francs pour les manoeuvres, tous payés au S.M.I.G., et seulement 174 francs pour les ouvriers hautement qualifiés, que bon nombre percevaient déjà. Mais le syndicat C.G.T. dirigé par un ancien mineur, membre du comité central du P.C., n'entendait pas s'attarder sur l'étude de revendications valables ; seule pour lui l'agitation comptait.

Le 31 août, les patrons offraient de majorer le barème de 1951 de 15 francs, ce qui donnait en réalité 0 fr. 70 aux manoeuvres et, à part les menuisiers, rien aux ouvriers qualifiés qui depuis quatre ans avaient obtenu plus.

Lors d'une nouvelle commission paritaire, le 5 septembre, avant la rupture des pourparlers, les patrons offraient 5 francs de plus, applicables à partir du 1^{er} janvier 1956 seulement, sous réserve que le gouvernement accepte qu'ils soient intégrés dans les prix. Le syndicat des Entrepreneurs proposait en outre la nomination d'un médiateur. Les représentants ouvriers refusaient à la fois l'aumône et la procédure sachant qu'on ne cherchait qu'à gagner du temps pour que la mauvaise saison rende toute action impossible et que se remette en place la défense patronale un instant bousculée par les camarades de l'Ouest.

...les gars du Bâtiment répondent par la grève générale.

Le 6 septembre après-midi, à l'appel des trois organisations, les ouvriers du Bâtiment de la région stéphanoise, au nombre de 5.000, désertaient les chantiers et ateliers et se rendaient à la Bourse du Travail à un grand rassemblement où fut expliqué l'accueil réservé aux revendications ouvrières et les propositions patronales. Après avoir lancé un dernier avertissement aux employeurs, l'assemblée décidait que l'action serait engagée dans tou-

tes les entreprises, après un délai de réflexion de trois jours si les patrons refusaient de donner 30 francs d'augmentation.

Dès le lendemain 7, les cahiers de revendications étaient déposés et spontanément les unes après les autres les menuiseries où les salaires sont les plus bas débrayaient.

Le 8, une assemblée des menuisiers décidait la grève générale des menuisiers qui, à la fin de la semaine, était à peu près totale. Un comité central de grève était constitué avec un représentant par dix ouvriers et un bureau composé à parité des organisations syndicales.

Le lundi 12, à midi, les ouvriers de tous les corps de métiers cessaient de nouveau le travail et, cette fois, ils étaient près de 8.000, car le mouvement avait gagné les localités semi-rurales environnantes. Estimant que le délai de réflexion d'une semaine laissé aux patrons était suffisant, les gars de tous les corps de métiers décidaient de rejoindre les menuisiers dans la grève générale. Les ouvriers de la fabrique de meubles Martinez de Firminy avaient dès le matin débrayé après le refus de leur patron de donner plus de 5 francs de l'heure tant que ses concurrents ne seraient pas dans l'obligation d'en donner autant.

Le lendemain quatre entreprises accordaient 30 francs et la reprise du travail était immédiate. Bientôt dans seize entreprises les 30 francs furent signés ; trois acceptèrent même le barème 142-214 francs malgré les pressions du syndicat des Entrepreneurs qui multipliait les appels à la discipline et les menaces et qui éjecta les « indisciplinés ».

Le 15 septembre, deux consortiums regroupant six maisons d'Ameublement, après une grève de deux heures dans l'une d'elles, signaient un accord de 20 francs de l'heure en attendant une remise en ordre générale des salaires qui serait discutée avant la fin de l'année.

Ce jour-là, les ouvriers du Bâtiment organisèrent leur première manifestation de rue, se rendant dans l'ordre par milliers au siège de la Chambre patronale et au domicile de son président. Ces manifestations se poursuivirent deux à trois fois par semaine, tantôt devant la préfecture ou la mairie, au cri de « nos 30 francs » et jamais aucun incident ne fut à déplorer, le préfet ayant, après l'expérience de Nantes, compris que la meilleure manière de ne pas troubler l'ordre c'était de camoufler ses C.R.S. Seuls les piquets de grève, où nos militants F.O. étaient les plus actifs, furent fréquemment embarqués par les « paniers à salade » équipés de radio, et l'un de nos militants fut relâché trois fois après des manifestations et délégations au commissariat de police.

Pendant ce temps, le syndicat patronal sentant ses rangs fléchir réclamait l'ouverture de la procédure de médiation. A la commission de conciliation convoquée le 17, il ne faisait cependant aucune proposition nouvelle, s'en remettant au médiateur dont il demandait la nomination.

La préfecture mit quinze jours pour nommer l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du Rhône comme médiateur.

Le lundi 19 un meeting interprofessionnel réunissait 20.000 ouvriers, en signe de solida-

rité avec les métallos et gars du Bâtiment en lutte.

Un défilé monstre se déroula dans le calme et la dignité jusqu'à la préfecture où le préfet assez inquiet de la tournure des événements s'engagea à faciliter les contacts paritaires ou à accélérer les procédures de règlement des conflits.

Le syndicat des Entrepreneurs menacé d'« entrave à la libre discussion des salaires entre employeurs et salariés » se voyait dans l'obligation d'assouplir sa position. De nombreuses propositions, la plupart insuffisantes, étaient faites alors aux comités de grève d'entreprise. Le jeudi 22, un important entrepreneur de gros œuvre venait à la Bourse du Travail et offrait d'emblée, au nom d'entreprises représentant 2.400 ouvriers, 15 francs de plus que le barème patronal, ces 15 francs s'appliquant par ailleurs à tous les salaires réels. Cette offre ayant été jugée insuffisante, il acceptait de revenir le lendemain avec de nouvelles propositions.

Mais le lendemain la nomination du médiateur était annoncée, les pourparlers directs étaient stoppés et les patrons se bornaient à écrire individuellement à leurs ouvriers les invitant à reprendre le travail le lundi 26 avec des augmentations variant de 10 à 20 francs, mais généralement rien ou très peu pour les manœuvres.

Attitude défaitiste de la C.G.T.

Depuis quelques jours la C.G.T. semblait amorcer un curieux virage. Un secrétaire fédéral fut dépêché qui, au lieu des cinq minutes qui lui avaient été tolérées, parla pendant quarante minutes à l'assemblée générale, en vantant les mérites de l'action sporadique sur le tas, appliquée, paraît-il, dans le Bâtiment de Saint-Nazaire, et qui était plus décisive que la grève générale.

Le secrétaire de l'U.D. C.G.T. (de service pour doubler le secrétaire de syndicat du Bâtiment), Sanguedolce, membre du comité central du P.C. (depuis le limogeage de Patinaud) suggérait journalièrement aux réunions du comité central de grève, individuellement auprès des militants et en réunion du syndicat C.G.T., de « repenser les méthodes d'action » et d'envisager de regagner les chantiers où « de nouvelles méthodes d'action seraient décidées par les travailleurs unis », et ceci se tramait alors que les propositions patronales ci-dessus indiquées étaient en cours.

Lorsque ce travail de démoralisation eut, la misère aidant, porté quelques fruits, il se permit en pleine assemblée générale, et vraisemblablement après avoir suggéré les questions à poser publiquement, de donner à des militants cégétistes l'autorisation de reprendre le travail pour « rejoindre sur les chantiers ceux qui sont rentrés afin de, fraternellement unis, décider avec eux de poursuivre l'action sous d'autres formes ».

Il fallut toute l'énergie de nos militants pour contrecarrer ces desseins ténébreux pendant quelques jours encore ; ce qui fit, dès la reprise, écrire à Sanguedolce dans le *Patriote* du 30 septembre : « Depuis le début du conflit la C.G.T. a analysé les nouvelles formes de lutte des travailleurs de Nantes et de Saint-Nazaire. Nous avons préconisé leur application dans le Bâtiment de la Loire, mais nous n'avons pas toujours été compris et sui-

vis dans ce domaine. Néanmoins les travailleurs du Bâtiment qui viennent de faire une expérience décideront de nouvelles méthodes d'action. »

Malgré cette attitude défaitiste qui était loin d'être partagée par tous les cégétistes de la base et les lettres individuelles de pression patronale, le lundi 26 septembre fut encore une journée de grève totale. Mais des signes de fatigue se manifestèrent les jours suivants.

Tout contact direct avec les patrons étant stoppé jusqu'au dépôt du rapport du médiateur, et celui-ci ayant indiqué qu'il lui faudrait pour ce faire au moins les quinze jours de délai qui lui étaient impartis, et d'autre part l'accord de la métallurgie ayant arrêté l'agitation dans ce secteur, de nouvelles décisions s'imposaient pour éviter l'effritement d'un mouvement qui avait duré deux semaines et demie. C'est ainsi que notre syndicat accepta de proposer la suspension du mot d'ordre de grève générale, laissant toutefois aux entreprises et corporations toute latitude, là où il aurait des chances d'être conduit jusqu'à son terme, de poursuivre le mouvement avec l'appui de tous.

Sanguedolce expérimenta à la tribune que, même l'accord des militants des trois organisations et des comités de grève donné, bien que depuis une semaine la situation ait évolué, la proposition de reprendre le travail n'était guère goûtée par beaucoup de grévistes de quelque organisation qu'ils soient. Malgré de violentes protestations et après force explications, la décision du comité central de grève fut néanmoins ratifiée.

Grâce aux menuisiers la grève rebondit

Mais entre temps les menuisiers s'étaient réunis à part et avaient décidé, à 97 % à bulletin secret, de poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction. Cette décision était d'autant plus importante et opportune que, contrairement aux autres corporations, il n'y avait aucun fléchissement chez les menuisiers, et que bien qu'étant les plus qualifiés professionnellement ils étaient les plus mal payés, leurs employeurs, dont le président patronal, constituant le plus dur obstacle à boussuler.

Pendant ce temps, le médiateur travaillait dans son bureau à soixante kilomètres du conflit, mettant seize jours pour terminer son rapport. Il ne tenait absolument pas compte de l'important mémoire remis par notre syndicat F.O. pour justifier la nécessité et la possibilité de satisfaire les revendications ouvrières, travaillant uniquement sur des comptabilités d'entreprises, sorties de leur contexte,

que le syndicat des Entrepreneurs avait choisies à son intention et en liaison étroite avec la préfecture et le M.R.L., raisonnant uniquement sur la base des directives gouvernementales de veiller à ne pas influencer le blocage des prix.

En fait, ses conclusions se résumaient par 1, 2, 3 et 4 francs de plus que les propositions du syndicat patronal pour les ouvriers qualifiés — même 2 francs de moins pour les manœuvres à l'embauche — et cela en plusieurs étapes, dont la dernière se situerait, pour les menuisiers, en juin 1956 ; absolument rien sur les salaires réels qui ne seraient pas touchés par le barème, laissant toute latitude aux entrepreneurs de faire quelque chose suivant leur bon plaisir.

Quand on se rappelle qu'avant la nomination du médiateur les entrepreneurs du gros œuvre offraient directement 15 francs de plus, et qu'un certain nombre avaient donné 30 francs sur les salaires réels, on juge du ridicule avec lequel il a pu déclarer que ses propositions étaient le maximum de ce qui était économiquement possible et socialement justifié.

On jugera par le tableau ci-dessous à quel point la recommandation du médiateur consacrerait la dévalorisation des salaires du Bâtiment par rapport à ceux de la Métallurgie de la Loire.

En 1945, le manœuvre du Bâtiment à Saint-Etienne était payé 21 % de plus que le manœuvre spécialisé des métaux ; en octobre 1955, il le serait de 9 % en moins. L'ouvrier hautement qualifié était payé 16 % de plus que le P 3 des métaux, il aurait un tarif garanti inférieur de 10 % et de 24 % par rapport au P 3 travaillant au rendement. Et si l'on compare avec 1936, l'écrasement est encore plus grave.

Echec au médiateur

Notre conseil syndical rejeta ces propositions et dénonça le rôle néfaste joué par cette procédure de médiation, qui n'avait fait que prolonger le conflit d'un mois en donnant aux employeurs l'occasion de fuir leurs responsabilités et d'éviter des concessions que beaucoup étaient prêts à faire.

Les travailleurs du Bâtiment réunis le 13 octobre en meeting confirmaient la position de notre conseil syndical et adoptaient les moyens d'action proposés par le secrétaire des syndicats F.O.

- 1) Soutenir les menuisiers en grève :
 - par la solidarité financière,
 - en dépistant et faisant la chasse aux jau-

Catégories	Coefficients		Juin 1945		Octobre 1955		Proposition du médiateur
	Métaux	Bâtiment	Métaux	Bâtiment	Métaux (à l'heure au rendement)	Bâtiment	
1. M.O.	100	100	18	19 80	130		119 30
2. M.S.	108	118	19 44	23 35	130	138	120
3. O.S.1	121	135	21 78	26 75	135	144	126
O.S.2	127	142,5	22 86	28 20	140	152,4	128
4. O.Q.1	140	152,5	25 20	30 20	158	164,4	133
O.Q.2	155	162,5	27 90	32 20	165	182,4	146
O.Q.3	170	168	30 60	33 25	180	204	156
5. O.H.Q.		178,5		35 35			165

nes ou aux tâcherons qui travaillent à la pose sur les chantiers ;

2) Refuser toute récupération et les heures supplémentaires tant que le conflit ne serait pas réglé par un accord ;

3) A l'exemple des prisonniers ou déportés contraints de travailler pour l'ennemi, effectuer le travail avec le moins d'ardeur possible, en faire seulement pour l'argent perçu ;

4) Grèves tournantes ou même reprise de la grève illimitée par entreprise partout où ce serait possible.

Un fort courant de solidarité interprofessionnelle s'organisa qui permit, à partir de la sixième semaine, de verser hebdomadairement 6.000 francs en nature ou en espèces à chaque menuisier gréviste.

Les menuisiers commenceront le 24 octobre leur huitième semaine de grève, si d'ici là les patrons ne mettent pas les pouces. Car sur les chantiers l'absence des menuisiers se fait durement sentir ; les plâtriers, électriciens, monteurs en chauffage et sanitaire, etc., tout le second œuvre sera bloqué à brève échéance. Les constructions ayant le gros œuvre terminé risquent de passer l'hiver sans portes ni fenêtres.

Au syndicat patronal, les irréductibles ont été débarqués, faisant place à ceux qui se sont aperçus que leur attitude avait coûté cher. Des propositions supérieures à celles du médiateur commencent à être faites au comité de grève des menuisiers, convoqué par les nouveaux dirigeants du syndicat patronal de la menuiserie.

Lorsque les menuisiers auront conclu, il est vraisemblable que les autres corps de métiers pourront conclure aussi, car les employeurs du Bâtiment ont intérêt à avoir un accord qui serve de base à l'établissement des prix futurs et qui apaise l'effervescence et l'inertie qui gagnent les chantiers. Dans le cas contraire, ils reculeraient pour mieux sauter, car avec le printemps le conflit resurgirait. Certes la totalité des revendications ouvrières ne sera certainement pas satisfaite d'un coup ; il faut espérer qu'une nouvelle étape permettra d'attendre le printemps prochain, où les ouvriers ayant pris conscience de leurs possibilités pourront franchir une autre étape d'autant que les patrons auront compris, il faut l'espérer, qu'à braver les travailleurs il arrive des surprises plus coûteuses que des augmentations progressives.

Quant à nos syndicats C.G.T.-F.O. du Bâtiment de la Loire, ils sortent de ce conflit avec des forces accrues. Un syndicat nouveau a été lancé dans une localité voisine, 7 sections syndicales nouvelles ont été constituées dans la menuiserie, 11 dans les autres corps de métiers du Bâtiment, 2 dans l'ameublement. Plus de 400 nouvelles adhésions ont été enregistrées et d'autres continueront à parvenir si des résultats tangibles sont obtenus.

Mais, surtout, de nouveaux militants se sont formés au cours de l'action. Des élections de délégués vont se dérouler là où il n'y en avait plus depuis sept ou huit ans. Nos militants qui se sont montrés les plus actifs et les plus combattifs se sont découvert des qualités de meneurs et ceux qui avaient encore quelque complexe d'infériorité vis-à-vis des cégétistes les ont définitivement surmontés.

(Le 20 octobre.)

Tony PEYRE.

(A suivre)

Parmi nos

LETTRES

« Le Maroc est dans l'allégresse »

Depuis vendredi (28 octobre), le Maroc est dans l'allégresse. Sur toutes les routes de campagne — et autant en ville, bien sûr — des groupes compacts crient : « Vive Ben Youssef ! » Sans extinction (apparente) de voix et en promenant des drapeaux chérifiens, ainsi que des portraits du sultan. Pendant plus de vingt mois, la possession de ces divers objets — surtout les portraits — avait été un motif suffisant pour arrestation et tortures. Admirez donc que tant de Marocains aient su les conserver, malgré toutes les perquisitions, dans tant de cachettes pour les sortir à la minute attendue ! La capacité de résistance passive de ce peuple tout entier est peut-être plus remarquable encore que la résistance active de quelques-uns de ses membres.

**

Il y a donc quelque chose de changé. Ai-je donc eu tort, moi, le Mogrebin, qui depuis des mois m'acharne à dire que le gouvernement français ne fera RIEN ? Eh non ! Si la situation a changé, ce n'est pas du fait de la France, c'est du fait d'une initiative marocaine. Le gouvernement d'Edgar Faure, il est resté fidèle à la devise d'à peu près tous les gouvernements français en matière coloniale : « Donner, mais retenir ! » Il a provoqué « l'effacement » d'Arafa, mais en instituant un prince délégué au sceau d'Arafa. Il a ensuite institué un Conseil des gardiens du Trône, mais avec une telle composition et une telle règle de fonctionnement (unanimité !) que l'organe était paralytique avant même d'être au monde : cas unique, dans les annales, de poliomyélite congénitale.

Non, le pas qui décidait quelque chose ce n'est pas la France qui l'a fait, c'est un Marocain, c'est le pacha de Marrakech !

L'élément décisif de la crise a été la position prise par ce vieux forban de Glaoui, position révolutionnaire vis-à-vis de la France, en ce sens qu'elle allait beaucoup plus loin que ce que le gouvernement français croyait devoir désirer.

**

On me demandera comment on peut comprendre ce revirement du Glaoui, ce renversement de position de l'ennemi de Ben Youssef, ce tête-à-queue du poulain du maréchal Juin.

Hum !... Je veux bien essayer de répondre, si l'on me promet de ne tenir pour décisive aucune des indications que je vais donner.

I. — Il y a d'abord une déception initiale. Quand le Glaoui, en 1950, a accepté de devenir la cheville ouvrière du complot monté par le général Juin contre Ben Youssef, il n'a pas fait cela pour les beaux yeux du général Juin. Il a fait cela pour que la famille Glaoui prenne la place, à la tête du Maroc, de la famille Ben Youssef. Non pas qu'il voulût, lui-même, devenir sultan ; il ne le peut pas, il n'est pas « chérif » (c'est-à-dire descendant du prophète). Mais il attendait que son fils devint grand vizir.

Or, bien entendu, les Français n'allaient pas se donner la peine de destituer un sultan-qui-voulait-être-quelque-chose pour le remplacer par un grand vizir qui, plus encore, aurait voulu être quelque chose.

Donc le « fourbi arabe » de M. Juin ayant prémièrement foiré en 51, puis réussi en 53, le Glaoui se trouva, finalement... chocolat.

II. — Le Glaoui pouvait donc dès septembre 53 réfléchir sur l'invitation qu'il avait eue, lui illettré, à l'Académie française. Il avait donné dans ce miroir aux alouettes ! Puis il avait tiré les marrons du feu : pour un clan français, qui ne lui laissait pas une seule miette... Zut alors !

III. — Cependant, avant de dire le « zut » qui est trop... cartésien, il faut considérer ce que nous appellerions, avec notre manie de trancher, la versatilité du personnage, et qui n'est peut-être que son... orientalité.

a) En 1947, le Glaoui recevant à Marrakech le résident général nouvellement nommé, qui était le général Juin, déclare publiquement à celui-ci :

Mon allégeance va d'abord à mon maître, Sa Majesté le Sultan.

b) En 1950, le même Glaoui entre avec Juin en lutte au finish contre le sultan.

c) En 1955, il se rallie spectaculairement au sultan qu'il a fait détrôner.

IV. — Nous avons connu en Occident bien des retourneurs de veste, par exemple Darlan et son émule Juin dont ce n'est pas par hasard s'il a été, un temps, surnommé « Juin 40 ».

Mais cela, ni rien de ce que nous avons dit précédemment, ne suffit à expliquer comme il faut le spectaculaire et extrémiste retournement du Glaoui.

Nous sommes devant un de ces mystères orientaux qui resteront toujours, pour nous, du... chinois.

* *

... On me demandera ce qui va arriver, maintenant.

Ouf ! Nous jouissons du présent, en réfléchissant un peu au passé. On pensera à l'avenir... demain.

LE MOGREBIN.

D'un camarade parisien

Dans la R.P. d'octobre 1955, sous le titre : « L'immense gaffe de Pinay », Louzon proteste contre la suspension « par un acte arbitraire insigne » de la livraison des quelques armes que la France s'était engagée par contrat à fournir à l'Égypte.

Louzon compense son antipathie pour le christianisme par une sympathie aveugle pour la religion de Mahomet. Ce qui entraîne maintenant Louzon à soutenir la dictature militaire de Nasser. Quelles sont les références de ce dernier ? Il a fait preuve d'une mauvaise foi aussi constante que totale, laquelle est pour nous bien visible, surtout dans les relations internationales. Dans ce genre, personne ne peut faire mieux que Nasser. Quant au gouvernement français (avec sans doute à l'époque Edgar Faure comme président du Conseil), il a laissé assassiner judiciairement au Caire deux Français (sous prétexte de sionisme) par ordre de Nasser. Qu'a-t-il été fait pour les sauver ? Dans cette affaire il n'y a rien eu de comparable à la publicité, ni aux multiples interventions d'éminentes personnalités qui s'étaient produites pour les Rosenberg.

Nasser veut des armes. Il veut grâce à ce matériel de guerre qui lui manquait, il y a peu de temps encore, vaincre Israël et dominer dans la Ligue arabe.

Louzon veut-il sa part de responsabilité dans la guerre que prépare Nasser ?

Louzon est-il partisan du génocide ?

D'armes, le peuple égyptien n'en a pas besoin. Ce qu'il lui faut c'est de se débarrasser de la vermine galonnée qui grouille sur lui.

Je n'entends point entamer ici une controverse avec notre camarade sur les mérites comparés du régime de Farouk et de celui de Nasser ; je m'en tiendrai au point précis qui a fait l'objet de la note incriminée : la rupture unilatérale du contrat conclu entre la France et l'Égypte pour une livraison d'armes.

Et je dis que si l'on ne voulait point vendre d'armes à l'Égypte, il ne fallait point signer un contrat par lequel on lui en vendait, et non, une fois le contrat signé, ne pas tenir ses engagements, s'en servir comme d'un moyen de chantage destiné à empêcher les Égyptiens d'exprimer leur sentiment sur les événements d'Afrique du Nord (sentiment qui se trouve d'ailleurs être maintenant celui du gouvernement français, au moins en ce qui concerne le Maroc, si l'on en juge d'après la volte-face que celui-ci vient d'opérer à l'égard de Ben Youssef).

En se refusant à honorer sa signature, en reniant des engagements commerciaux librement contractés, afin d'exercer une pression politique, on se mettait manifestement dans son tort. Or, se mettre dans son tort, au cours d'une bataille idéologique aussi serrée que celle qui se livre actuellement entre les tenants du Droit occidental et ceux du Despotisme oriental, et de l'issue de laquelle dépendra pour le monde la liberté ou l'esclavage, le moins qu'on puisse dire, c'est bien que c'est une « gaffe » phénoménale.

Est-il utile d'ajouter que je n'éprouve aucune « sympathie » pour la religion de Mahomet. Je hais l'Islam, comme je hais toute autre religion. Je n'ai de sympathie que pour les opprimés, classes opprimées ou peuples opprimés. Et c'est pourquoi je suis contre la colonialisation, sans aucune exception, aussi bien contre celle qui s'exerce au profit de la communauté ethnique à laquelle j'appartiens (les Français) que celle qui s'exerce au profit d'une communauté religieuse à laquelle je suis étranger (les Juifs), car le colonialisme n'est jamais autre chose que l'oppression d'un peuple par un autre.

Je suis prêt à défendre les Juifs d'aujourd'hui, comme je l'ai fait toute ma vie (cela me valut même jadis de passer en Conseil de guerre), chaque fois qu'ils seront opprimés, mais non lorsqu'ils deviennent oppresseurs. Et ils sont des oppresseurs lorsque, après s'être introduits en Palestine comme hôtes, ils ont, dès le jour où ils y ont été assez nombreux, chassé les indigènes, brûlant leurs villages, s'emparant de leurs terres et condamnant 800.000 hommes à fuir et à vivre, comme « réfugiés », de la charité publique. S'il y a un génocide, ou, tout au moins, tentative de génocide, c'est bien en cela.

Je suis d'ailleurs d'accord sur ce point avec un certain nombre de Juifs, malheureusement trop peu nombreux, qui s'opposèrent publiquement à la conquête de la Palestine par les nouveaux Croisés.

— R. L.

Du même

Dans l'article suivant Louzon exprime (« A propos de crayons à bille et de réforme de l'enseignement ») de singulières illusions sur la vertu réformatrice des révolutions dans le domaine de l'enseignement. Quand on a constaté ce qu'ont fait la France du Consulat et de l'Empire, la Russie de Staline, la Chine de Mao Tsé Tung, on peut en douter à bon droit.

Ne confondons point révolution et contre-révolution. La révolution française c'est Condorcet, et non Bonaparte. La révolution russe, ce sont les soviets ouvriers et, dans une certaine mesure, Lénine, ce n'est pas Staline. Quant à la Chine, attendons de savoir ce qui s'y passe réellement.

D'ailleurs, si la révolution politique est nécessaire pour une révolution de l'enseignement, cela ne veut pas dire que toute révolution politique entraîne nécessairement une révolution de l'enseignement. La condition est nécessaire, mais peut-être pas suffisante. — R. L.

SITUATION ET PERSPECTIVES DU MOUVEMENT OUVRIER

Depuis deux ans, l'émigration argentine ouvrière, intellectuelle, libérale, regroupée principalement à Montevideo, mais présente aussi en Europe, avait le sentiment de piétiner. Les liens avec les tronçons et débris des anciennes organisations, demeurés au pays se trouvaient fréquemment rompus. Le drame de toute émigration se dessinait : les attitudes des militants émigrés, leurs professions de foi et leurs travaux d'analyse des situations intérieures pesaient fort peu dans l'évolution des événements. Privés de presse, sans locaux, détenus ou pourchassés, les activistes demeurés dans les grandes villes menaient une existence clandestine ou semi-illégale. L'organe du parti socialiste *La Vanguardia* était imprimé en Uruguay et une édition sur papier bible destinée à la propagande en territoire argentin circulait difficilement, par les cheminements malaisés des sauts de frontières ou des marins complices. Les organes anarchistes ne sortaient qu'à intervalles irréguliers — *La Obra* notamment — toujours coincés par le manque de papier que le gouvernement contrôlait sévèrement et par la crainte manifestée par les imprimeurs, dont l'existence économique dépendait en grande partie des commandes des administrations d'Etat.

Les tours d'horizon effectués en compagnie de militants socialistes ou syndicalistes argentins se terminaient fatalement par la question précise : « Que faire ? » Et d'une façon plus ou moins nette, la réponse était : « Il faut se débarrasser de Peron ». A côté des considérations de politique générale, des polémiques mineures, des efforts pour maintenir en vie les noyaux de militants et de mettre à profit les quelques rares possibilités de liaison et de propagande, et pour sauver l'espoir en un avenir moins fermé, la suppression physique du dictateur devenait une condition impérative. Or si jusqu'en 1930 les méthodes des hommes de la FORA — anarcho-syndicaliste — de la ANTORCHA — anarchiste — s'étaient montrées supérieures à la technique policière et à la défense du pouvoir, la poigne du général Uriburu avait rompu cette tradition de coups de main audacieux. Toute une génération de « pistoleros », « atracadores » et autres risque-tout avait été décimée, déportée, emprisonnée. Les survivants se nourrissaient de souvenirs et mâchonnaient des cendres. Beaucoup allèrent se faire tuer en Espagne. Quelques-uns furent conquis sur le tard par les offres stalinienne. Mais la continuité était brisée. La police de Buenos Aires put se décerner le titre de première police du monde. L'époque des Di Giovanni, qui téléphonait au directeur de la Sûreté pour lui rappeler qu'il répondait de sa tête pour le traitement que subirait un camarade arrêté, des Ruano, qui enleva des militants blessés de l'hôpital où ils étaient en traitement sous garde armée, et plus tard abattit le préfet de police de Barcelone, était morte. Le seul courage est parfois impuissant devant les cars dotés de radio et les portes blindées.

Tout en rechignant, il fallait donc compter sur d'autres pour annuler Peron. La marine le tenta, et loupait son coup. Le jour de l'insurrection, la visibilité était quasi nulle. Malgré cet handicap, les aviateurs de la navale partirent. Une des bombes tomba au bon endroit, mais le dictateur, prévenu

par les militaires de l'armée de terre (au courant du complot, participants au complot, mais moins pressés et plus calculateurs que leurs collègues de la flotte) était parti depuis quelques minutes. Le jeu n'était plus mené ni suivant les anciennes techniques ni par les forces d'opposition classiques. Ni la rue, ni les faubourgs, ni l'usine ne pouvaient plus intervenir. Les coups se montaient dans les salons et les clubs d'officiers.

Mais les anciennes formations de masse ? Elles avaient tenu, là où les syndicats étaient formés de travailleurs qualifiés. Elles n'avaient été battues et muselées qu'avec difficulté, après des grèves parfois longues et souvent très dures. Cheminots, marins, ouvriers des chantiers navals, ouvriers du livre, n'ont pu être totalement absorbés par la C.G.T. gouvernementale, en dépit des pressions, des menaces, des prébendes. Mais leurs luttes ont rarement dépassé le cadre corporatif ; trop souvent elles n'ont bénéficié d'aucun appui des mouvements internationaux ; parfois, ce fut le cas pour la grande grève des marins, elles furent torpillées par la F.S.M., soucieuse de ménager un Peron « neutraliste ». Par contre, les syndicats de foules, basés sur les ouvriers non qualifiés, accourus du campo vers les villes, furent solidement encadrés par les fonctionnaires péronistes, enchantés de l'aubaine, nouveaux « caïds » d'un milieu qui possédait le « condé » gouvernemental.

Il n'y a guère que le monde universitaire qui maintint sa tradition mi-libérale, mi-libertaire. Professeurs et étudiants conservèrent le vif désir de la discussion et de la confrontation, et cela — comme en Uruguay — en liaison avec les éléments ouvriers. Il est probable que c'est dans les grandes écoles que le renouvellement des militants d'action sociale s'est effectué.

Les problèmes de fond et de méthode que vont devoir affronter les animateurs de la vie ouvrière sont donc nombreux et d'une nature différente de celle de l'Argentine avant 1930 ou avant 1945. Le gouvernement provisoire a sans nul doute garanti la liberté de presse, de réunion, d'association. Ce sont là des droits essentiels et des moyens indispensables pour que la classe ouvrière puisse intervenir dans les affaires de la nation. Mais le maintien de la C.G.T. gouvernementale, ralliée au nouveau régime, signifie d'une part que le régime des généraux catholiques et des techniciens porte-parole des grands propriétaires terriens, a besoin d'un appareil pour manipuler les masses populaires et qu'il entend poursuivre la politique inaugurée par Uriburu en 1930 ; d'autre part, que les cadres de la C.G.T. serviront avec le même enthousiasme, et les mêmes profits matériels, les nouveaux gouvernants. Ce n'est pas à partir d'une table rase que les socialistes et les syndicalistes auront à œuvrer.

Les nouvelles fraîches et précises ne sauraient maintenant tarder d'Argentine. Attendons-les, non par seul souci d'information, mais pour nous efforcer de porter aide au mouvement ouvrier de La Plata, qui doit se reconstruire, et dont le rôle peut être déterminant pour l'Amérique du Sud.

Louis MERCIER.

